

france3-regions.francetvinfo.fr

Cars scolaires et conduite sous l'emprise de drogue : 5 nouvelles mesures pour prévenir de nouveaux drames

Écrit par Sylvie Callier

4-5 minutes

Il y a trois mois Joanna, lycéenne de 15 ans perdait la vie dans l'accident d'un car scolaire en Eure-et-Loir. Le chauffeur est poursuivi homicide involontaire sous l'emprise de stupéfiants. Ce 30 avril 2025, le ministre des Transports a annoncé des dépistages réguliers avant le déploiement d'un système d'anti-démarrage qui détecte les drogues.

La drogue devient un fléau sur les routes de France. Le 30 janvier 2025, Joana est décédée dans le car scolaire qui l'amenait dans son lycée de Chateaudun (28). Vingt autres jeunes ont été blessés. Les tests salivaires et sanguins du chauffeur se sont avérés positifs aux stupéfiants.

Cet accident sur les routes de Beauce a créé un choc. Comment un conducteur de car scolaire avait-il pu prendre un tel risque ?

Lors des contrôles routiers, le nombre de conducteurs positifs aux stupéfiants dépasse aujourd'hui fréquemment celui des cas d'ébriété.

C'était le cas le 3 avril dernier, sur l'A13 (dans l'Eure) : 50 chauffeurs de poids lourds contrôlés, 2 positifs à la cocaïne. Ce soir-là aussi, 14 conducteurs de voitures positifs aux stupéfiants, un chiffre supérieur aux 4 qui étaient ivres.

Suite à l'accident du car de Chateaudun, 36 000 conducteurs d'autocars scolaires et d'autobus urbains ont été contrôlés : 146 avaient pris des stupéfiants.

Les conducteurs drogués sont impliqués dans un accident mortel sur cinq en France.

[Les entreprises de transport scolaire peuvent faire des tests de stupéfiants pour les conducteurs, si c'est inscrit sur le règlement intérieur de la société.](#) • © France Télévisions

Le ministre des Transports Philippe Tabarot a présenté ce 30 avril le plan baptisé du nom de la victime de l'accident de car scolaire de Chateaudun.

Il appelle de ses vœux "la tolérance zéro" face aux comportements à risques. Plusieurs mesures immédiates ou de moyen terme sont citées :

- Un test aléatoire de détection de stupéfiants par an pour chaque conducteur de car scolaire
- Intensifier les tests réguliers par les entreprises de transport
- Installer des "stupotests" anti-démarrage dans tous les cars scolaires d'ici 5 ans
- Afficher dans les cars, un numéro téléphonique de signalement
- Sensibiliser aux risques de la drogue dans la formation initiale et continue

Les régions ont la compétence territoriale des transports scolaires. Elles ont signé une charte ce 30 avril avec la fédération nationale du transport de voyageurs (FNTV) [En Normandie](#), les cars transportent 100.000 jeunes sur 4300 itinéraires.

Tous s'engagent pour la prévention et les dépistages de stupéfiants.

Un représentant de la Fédération nationale du transport de voyageurs en Normandie témoigne d'une vigilance renforcée sur le risque présenté par consommation de stupéfiants. C'est un "*phénomène de société*" qui concerne toutes les catégories de conducteurs.

Toutes les entreprises de cars scolaires ont la possibilité de faire des tests de détection sur les chauffeurs. Il faut que cela soit inscrit dans le règlement intérieur.

Concernant, le recrutement, l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations est aussi un facteur à prendre en compte. Les entreprises ont depuis quelques années des difficultés. Ce sont des temps partiels, avec des horaires décalés. Il n'y a pas suffisamment de candidats.